



Ce programme sert à préparer l'épreuve écrite disciplinaire (n°1 : partie 'a' et éventuellement partie 'b') et l'épreuve écrite disciplinaire appliquée (n°3).

Un thème (programmes de collège) et quatre axes (programmes de lycée) sont inscrits au programme du concours. Le thème est renouvelé tous les deux ans, les axes par moitié chaque année.

Thème et axes

- | | |
|---|---|
| ▪ Thème (programme collège, cycle 3) : | Repères géographiques, historiques et culturels |
| ▪ Axe 1 (programme lycée, cycle prem. et term.) : | Fictions et réalités |
| ▪ Axe 2 (programme lycée, cycle prem. et term.) : | Territoire et mémoire |
| ▪ Axe 3 (programme lycée, spécialité Première) : | Imaginaire populaire breton |
| ▪ Axe 4 (programme lycée, spécialité Terminale) : | Ecrire ses mémoires, écrire l'histoire |

Œuvres servant d'appui au programme

Les dossiers proposés à l'analyse des candidats seront composés d'extraits de l'une ou l'autre des œuvres servant d'appui au programme. Les autres documents, textes ou images, seront représentatifs de la culture bretonne indispensable à l'enseignement de la langue. Ce corpus permettra de construire la problématique ou la ligne de force pédagogique des dossiers, en résonance avec le thème ou l'axe indiqué.

- LOUZ Pier-Mari & KABON Bernard, *An amzer laeret. Eñvorennoù ur Breizhad prizonier en Aotrich*, Montroulez, Skol Vreizh, 2006.
- MALMANCHE Tangi, *Marvailh an ene naonek*, [1901], Brest, Aber, 2013.
- LA VILLEMARQUÉ Théodore Hersart (de), *Barzaz-Breiz. Chants populaires de la Bretagne*, [1839-1845-1867], Paris, Perrin, 1963.
- AN UHEL Fañch, *Kontadennoù ar bobl*, [1887-1939], Brest, Al Liamm, t. 1-5, 1984-1994.
- HELIAS Per-Jakez, *Marh al Iorh*, Paris, Plon, 1986. 